

Le multilinguisme et la créolisation : des invariants rhétoriques opératoires dans l'esthétique du *Chaos-monde* d'Édouard Glissant¹

Mohamed Lamine RHIMI
Univ. Tunis I, FSHST, Tunisie

Abstract :

Édouard Glissant makes use of multilingualism and the dynamics of the creolisation to undermine the existent modeling of the imperialist systems. At the same time, he puts into play this process and these dynamics to promote a poetics of "chaos-world", which, far from any form of domination or exclusion, nurtures cultural exchanges between the imaginaries of different communities all over the world.

Keywords : multilingualism, creolization, Eduard Glissant, rhetoric, chaos-world poetics.

Résumé :

Édouard Glissant met à contribution le processus du multilinguisme et la dynamique de la créolisation pour saper la modélisation issue des systèmes impérialistes. En même temps, l'écrivain antillais met en jeu ce processus et cette dynamique pour promouvoir une poétique du « chaos-monde », laquelle cultive l'échange culturel entre tous les imaginaires des différentes communautés de la « totalité-terre », loin de toute forme de domination ou d'exclusion.

Mots-clés : multilinguisme, créolisation, Édouard Glissant, rhétorique, poétique du chaos-monde, pensée archipélique

Ils sont aveuglés par rapport à la situation réelle du monde, à ce que j'appelle le chaos-monde, cette rencontre conflictuelle et merveilleuse des langues, à tous ces éclats qui en jaillissent et dont je répète que nous n'avons pas encore commencé à saisir réellement l'imaginaire ni même à comprendre les principes. (Glissant, 2010 : 16).

¹ Né le 21 septembre à Sainte-Marie à la Martinique et mort le 3 février 2011 à Paris, Édouard Glissant se définit volontiers, non comme un écrivain français, mais antillais d'expression française, comme il le souligne lui-même : « Ce réel est virtuel. Il manque à l'antillanité : de passer du vécu commun à la conscience exprimée ; de dépasser la postulation intellectuelle prise en compte par les élites du savoir et de s'ancrer dans l'affirmation collective appuyée sur l'acte des peuples. Notre réel en tant qu'Antillais est optatif. Il ressort de notre vivre naturel, mais n'a été dans nos histoires qu'un "pouvoir-survivre" », GLISSANT, Édouard (1981), *Le Discours Antillais*, Paris, Éditions du Seuil, p. 422. Poète, romancier, dramaturge et philosophe, Glissant propose au monde une nouvelle approche géoculturelle, dont les pièces-maîtresses sont, entre autres, la poétique du Divers, la poétique (philosophie) de la Relation, le multilinguisme, la créolisation, la pensée archipélique et la mondialité.

La créolisation ne limite pas son œuvre aux seules réalités créoles des Archipels ni à leurs langages naissants. Le monde se créolise, il ne devient pas créole, il devient cet inextricable et cet imprédictible que tout processus de créolisation porte en lui et qui ne soutient ni ne s'autorise d'aucun modèle. (Glissant, 2005 : 229).

L'esthétique du chaos-monde (qui est donc ce que nous nommions l'esthétique de l'univers, mais désencombrée des valeurs a priori) globalise en nous et pour nous les éléments et les formes d'expression de cette totalité, elle en est l'action et la fluidité, le reflet et l'agent en mouvement.

Le baroque est la résultante, non érigée, de ce mouvement.

La Relation est ce qui en même temps le réalise et l'exprime.

Elle est le chaos-monde qui (se) relate. (Glissant, 1990 : 108-109).

Introduction

La notion de multilinguisme² et le schème de créolisation occupent une place de choix dans la rhétorique³ et la « pensée archipélique »⁴ d'Édouard Glissant. Autant dire que le contact des différents imaginaires des langues ainsi que leur télescopage permettent à l'écrivain martiniquais non pas uniquement de mettre en cause la systématisation

² « Je pense que la révolution qu'il nous faut opérer est la suivante [...] Les langages dont nous nous servons, nous devons cesser de les considérer comme suffisants à eux-mêmes. Cette révolution de l'imaginaire est très difficile – on se souvient de la formule “dis-moi quelle langue tu parles, je te dirai qui tu es”. Il semblait donc que traditionnellement, la notion de langue ait été intimement liée à la notion d'identité. Mais on sait aujourd'hui que ce n'est pas vrai. Il y a des communautés qui parlent deux, trois, quatre langues. Peut-être avec des niveaux différents mais qui parlent plusieurs langues. Et de même que les identités sont plurielles, les langues deviennent plurielles. C'est-à-dire qu'elles peuvent convenir ensemble à un même individu. C'est la première chose. La deuxième c'est que nous ne parlons plus les langues de manière monolingue. C'est-à-dire que même si nous ne connaissons qu'une seule langue, nous la parlons de manière multilingue, nous la parlons – je dis ça à propos de l'écriture mais on peut le dire à propos de la parole –, nous la parlons en présence de toutes les langues du monde. Il y a dans notre usage de n'importe quelle langue la dimension multilingue de toutes les langues du monde. », GLISSANT, Édouard & NOUDELMANN, François (2018), *L'entretien du monde*, Paris, PUV, p. 68.

³ « Les rhétoriques traditionnelles continuent d'être unilingues et unilatérales. Elles ne conçoivent pas les diffractions de nos temps ni les écarts ni les vertigineuses attractions de toutes les langues données. Elles ne se conçoivent qu'en l'exercice d'une seule langue, laquelle a délimité ses périodes dans la linéarité que nous avons dite (avant et après Jésus-Christ). », GLISSANT, Édouard (1997), *Traité du Tout-Monde, (Poétique IV)*, Paris, Gallimard, p. 112. Les italiques sont le fait de l'auteur

⁴ « L'imaginaire de mon lieu est relié à la réalité imaginable des lieux du monde, et tout inversement. L'archipel est cette réalité source, non pas unique, d'où sont secrétés ces imaginaires : le schème de l'appartenance et de la relation, en même temps. », GLISSANT, Édouard (2009), *Philosophie de la Relation, Poésie en étendue*, Paris, Gallimard, p. 47.

propre à la culture monolithique qui se veut être unique, exclusive, voire dominante, mais également de privilégier l'échange entre les diverses cultures de la « totalité-terre » (Glissant, 1990 : 45), loin de toute forme de réduction ou d'exclusion. C'est dans cette perspective que le romancier – dramaturge, philosophe et poète – cultive une poétique du « chaos-monde » qui, elle, mettant à contribution l'esthétique baroque, s'attache à inscrire la littérature et toute expression artistique dans une « pensée nouvelles des frontières »⁵, et ce, pour combattre l'injustice, l'inégalité et les catastrophes de la mondialisation dont le régime économique et politique favorisent certains peuples et cultures au détriment de tout le reste. Ainsi Glissant consacre-t-il sa littérature en général et, en particulier, son œuvre romanesque à jeter les bases d'une « mondialité » (Glissant, 2005 : 23) non généralisante, non exclusiviste et non assimilationniste, mondialité qui se doit de prémunir la « communauté-monde »⁶, c'est-à-dire toutes les langues et cultures, contre toute sorte de chosification et d'aliénation.

1. La rhétorique glissantienne : un moteur d'une littérature archipélique

L'écriture et la rhétorique de Glissant s'inscrivent délibérément aux antipodes des discours systémiques essentialistes dont les partisans proscrirent ou mettent sous leur joug toutes celles et ceux qui se dotent d'une identité différente. C'est ce que revendique clairement l'écrivain martiniquais dans *Traité du Tout-Monde* : « La pensée archipélique convient à l'allure de nos mondes » (1997 : 31). Autant dire que la rhétorique qui était la littérature glissantienne se veut principalement une rhétorique archipélique, qui s'inscrit en faux contre la standardisation issue du modèle occidental et de ses systèmes impérialistes. Cette archipélisation fonctionne sans doute en écho avec le genre judiciaire⁷

⁵ « *La pensée nouvelle des frontières* : comme étant désormais l'inattendu qui distingue entre des réalités pour mieux les relier, et non plus cet impossible qui départageait entre des interdits pour mieux les renforcer. L'idée de frontière nous aide désormais à soutenir et apprécier la saveur des différents quand ils s'apposent les uns aux autres. », GLISSANT, Édouard (1990), *Philosophie de la Relation (Poétique III)*, Paris, Gallimard, p. 57. Les italiques sont le fait de l'auteur.

⁶ « La seule communauté aujourd'hui frappée dans son droit à constituer communauté, est la communauté-monde. », GLISSANT, Édouard (1996), *Faulkner, Mississippi*, Paris, Stock, p. 303.

⁷ « C'est le premier genre de la rhétorique classique (avec le délibératif et le démonstratif) : il s'inscrit dans le cadre d'un procès, car son rôle est de juger ce qui a été fait ; il porte donc sur le passé et les valeurs qui lui servent de critère sont le juste et l'injuste [...] Le genre judiciaire est centré sur la narration, car il s'agit d'exposer

dont est investi l'art rhétorique glissantien dans la mesure où elle se désolidarise de toute uniformisation et met en cause toute systématisation récupérante. Cette pensée asystémique se veut ouverte à tous les lieux du monde et à toutes les communautés, voire à tous les imaginaires. Le romancier se la représente sous les auspices de ce qu'il baptise, dans Introduction à une poétique du Divers, « totalité-monde » et la place ainsi sous le signe d'une poétique du « chaos-monde » :

Aujourd'hui, cette pensée de système que j'appelle volontiers « pensée continentale » a failli à prendre en compte le non-système généralisé des cultures du monde. Une autre forme de pensée, plus intuitive, plus fragile, menacée, mais accordée au chaos-monde et à ses imprévus, se développe, arc-boutée peut-être aux conquêtes des sciences humaines et sociales mais dérivée dans une vision du poétique et de l'imaginaire du monde. J'appelle cette pensée « archipélifique », c'est-à-dire une pensée non systématique, inductive, explorant l'imprévu de la totalité-monde et accordant l'écriture à l'oralité et l'oralité à l'écriture. Ce que je vois aujourd'hui, c'est que les continents « s'archipélistent », du moins du point de vue d'un regard extérieur (Glissant, 1996 : 43-44).

Il est aussi intéressant de souligner que cette approche archipélifique s'inscrit dans la même perspective que celle de l'éloquence épидictique⁸,

les faits sous le jour le plus favorable à la cause défendue [...] », JARRETY, Michel, avec la collaboration d'AQUIEN Michèle, BOUTET Dominique, BURY Emmanuel, FRANTZ Pierre, MÉNAGER Daniel, PHILIPPE Gilles, VADÉ Yves, (2001), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche, p. 238.

⁸ « Troisième genre oratoire, selon les théoriciens, le genre démonstratif (ou, d'après le mot grec, épидictique) est celui où l'art doit être le plus brillant. L'argument type est en effet l'amplification, car son propos porte sur des valeurs, qu'il s'agit de louer ou de blâmer : c'est donc le genre de l'éloge et du blâme, et il porte sur le présent, car il demande l'adhésion immédiate aux valeurs d'une communauté (*doxa*), déjà partagées par le public. L'épidictique est, par excellence, le genre de la célébration collective [...] où la communauté affirme les liens qui la constituent. Cette éloquence d'apparat se retrouve aussi bien dans la poésie élevée (ode, hymne) que dans l'épopée ou la tragédie. En prose, elle est celle des discours de réception, des panégyriques ou des oraisons funèbres. C'est pourquoi elle demeure très vivante dans la vie sociale et politique. Son style est le style élevé, avec le déploiement de toutes les figures de l'éloquence (amplification, style fleuri, etc.). Le prestige et l'efficacité de l'épidictique peuvent souvent lui donner une valeur d'argument, même dans les autres genres : on développera ainsi le thème de la grandeur de la cité ou des ancêtres dans la péroraison d'un discours judiciaire ou d'une délibération. Dans la fiction, l'épidictique joue un rôle important dans la description, où il s'agit de faire valoir la beauté d'un lieu, ou parfois, au contraire, de le caricaturer ; il joue un rôle identique dans l'art du portrait. Dans son mode négatif, il est l'arme de la satire et du pamphlet. », JARRETY Michel, avec la collaboration d'AQUIEN, Michèle, BOUTET Dominique, BURY Emmanuel, FRANTZ Pierre, MÉNAGER Daniel, PHILIPPE Gilles, VADÉ Yves, (2001), *Lexique des termes littéraires*, op. cit., pp. 120-121.

dans le sens où cette mouvance archipélique est nourrie de l'altérité et pétrie de la diversité. C'est dire qu'elle s'emploie à valoriser toutes les cultures, y compris la culture antillaise qui a connu d'énormes bouleversements, et ce, en raison de la Traite négrière et de la colonisation. C'est ainsi qu'on peut lire dans Malemort (1975) :

[...] si nous nous tournons [...] vers l'ouvert et la mer où se dessine le monde agissant et bougeant, si nous tâchons de surprendre en nous ce lancinement, de le dégager de l'enrouement d'enfance et d'innocence où il prend source, de l'aiguiser, loin des pathétiques langages de l'adolescence désarmée, si nous nous demandons à notre tour quelle sorte de distance s'épuise entre ce bougement du monde et nos tremblement, nous entendons d'abord, au loin de Dian Silacier Médellus, et si semblables pourtant dans l'insoupçonné martellement, ceux-ci que maintenant nous découvrons entre gens qui ont toujours ouvert notre horizons toujours marqué notre regard (Glissant, 1997 : 151).

Autrement dit, l'éloquence épидictique glissantienne cultive cette dimension archipélique dans l'intention d'exalter l'identité insulaire des Caribéens et de célébrer la naissance de l'antillanité, comme en témoignent les vers puisés dans *Le sel noir* :

Cette île, puis ces îles tout-unies, ô nommez-les.
Criez-les. Je ne veux en la mer qu'un pli d'argiles qui
épient. Toute une écume terrassée.
Ô mer, nommez ces revenants (Glissant, 1994 : 229).

Dans cette optique, la rhétorique inhérente à la littérature archipélique de Glissant fait table rase de toute centralisation culturelle et jette l'anathème sur l'ethnocentrisme. Elle s'attache à valoriser, de ce fait même, les zones périphériques et embrasser ce que le romancier dénomme significativement « les pensées excentrées ». Partant, toutes les cultures et toutes les identités peuvent s'épanouir loin (en dépit) des chocs civilisationnels réducteurs et dommageables. L'opinion que nous adoptons ici est résumée par Glissant dans *Les entretiens de Baton Rouge* :

Aujourd'hui les pensées excentrées, à mon avis, viennent de la périphérie, parce que ce sont des pensées qui questionnent et mettent en cause la notion même de centre et de périphérie et qui ne considèrent la totalité-monde que comme série de centres à l'infini et de périphéries à l'infini, et les uns par rapport aux autres. Et c'est ça qui me paraît intéressant à l'heure actuelle dans le processus, dans les systèmes ou les non-systèmes de pensées à l'œuvre dans le monde. Ce qui fait aussi que sur le plan de l'exercice de la langue, la chose est si intéressante : c'est comment des langues, qui ont tellement pris l'habitude du centre absolu, peuvent vraiment, se toucher, relativiser ? (2008 : 134).

Rappelons ici que la pensée archipélique dont s'arme la rhétorique prend aussi en considération les commotions culturelles et tient compte des

collisions civilisationnelles que subissent, au fil de l'Histoire, les peuples et les communautés. Cette pensée archipélique a trait à « la pensée du tremblement » en ce sens qu'elle « s'accorde à l'errance du monde et à son inexprimable » (Glissant, 2005 : 25-26) et qu'elle se rattache à « la pensée de la trace » (Glissant, 1996 : 69) dans la mesure où celle-ci (la trace) « ne répète pas la sente inachevée où l'on trébuche, ni l'allée ouvragée qui ferme sur un territoire, sur le grand domaine » (ibid. : 70). C'est, sans doute, dans ce sens que la rhétorique glissantienne se veut disruptive en cela qu'elle procède à la déconstruction des modèles monolithiques et/ou des modèles préétablis pour émanciper et privilégier les langues minorées, les cultures laissées en friche et les imaginaires censurés et jetés, pour très longtemps, aux oubliettes. C'est là le caractère à la fois nouveau et novateur de la pensée archipélique que cette rhétorique cherche à promouvoir, comme le confirme le penseur martiniquais dans *Introduction à une poétique du Divers* :

Nous brusquons tous en nous les traces de nos histoires offusquées ; ce n'est pas pour détourner bientôt un modèle d'humanité que nous opposerions, mais de manière toute tracée, à tant d'autres patrons qu'on force à nous imposer. Voici bien le détour qui n'est fuite ni renoncement, mais l'acte neuf du délacement du monde (ibid.).

Ainsi cette pensée s'avère-t-elle fédératrice de catégories de pensée autour desquelles s'ordonnent la rhétorique et la poétique de Glissant, telles que l'échange, la relation et l'interaction entre les différentes cultures dont les résultantes sont ultérieures et imprédictibles. C'est de la sorte que la littérature archipélique cultive l'esthétique du divers et répond en écho à la visée délibérative⁹. Il s'agit d'une « [pensée] archipélique, où se concentre l'infinie variation de la Diversité. Mais leur alliance est encore à venir » (Glissant, 2005 : 231). C'est également en ce sens que la « pensée du tremblement », misant sur la tolérance et le vivre-ensemble et se dressant immanquablement contre les idées arrêtées et les prêts-à-porter des colonialistes, acquiert une portée considérable, comme le souligne Glissant avec insistance dans *La Cohée du Lamentin* :

⁹ « Le genre délibératif est un des trois grands genres de l'éloquence. Il est défini par une matière du discours : le caractère opportun ou inopportun d'une décision à prendre, de la part de particuliers ou de corps constitués, touchant aussi bien les positions idéologiques, que la morale et ses enjeux les plus concrets dans l'action. Le genre délibératif envisage aussi ce qu'on appellerait aujourd'hui les conditions de faisabilité de l'éventuelle entreprise, en y incluant la considération des mœurs des personnes concernées. », AQUIEN, Michèle et MOULINIÉ, Georges (1996), *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, La Pochotèque, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, p. 116.

La pensée du tremblement [...] n'est ni crainte ni faiblesse, elle n'est pas irrésolution ("Agis dans ton lieu, pense avec le monde"), mais l'assurance qu'il est possible d'approcher ces chaos, de durer et de grandir dans cet imprévisible, d'aller contre ces certitudes encimentées dans leurs intolérances, de "palpiter du palpitemment même du monde" qui est à découvrir enfin. Nous répéterons souvent cela, imitant nous aussi l'obstination du monde à se répliquer (*ibid.* : 25-26).

Comment donc le penseur caribéen conçoit-il le schème de multilinguisme et la dynamique de créolisation à la lueur de cette pensée archipélique du tremblement ?

2. Multilinguisme et créolisation

À l'instar de la rhétorique glissantienne qui cultive l'entremêlement des genres oratoires et leur intrication, les dynamiques du multilinguisme et de la créolisation, – qui représentent deux pièces maîtresses de la pensée archipélique dont s'arme cette rhétorique –, s'articulent fondamentalement autour du brassage des langues et des cultures. C'est à la manière de la pensée archipélique qui, elle, met en cause l'unicité de l'Histoire, avec un grand H, et épouse la variété des histoires, que le multilinguisme et la créolisation s'emploient à fustiger le monolinguisme qui s'avère être l'apanage des colonialistes occidentaux. Autant dire que ceux-ci s'efforcent de faire propager uniquement leur langue dans les colonies et partout dans le monde tout en cherchant à étouffer les mots et expressions qui proviennent des autres langues : « Longtemps aussi, l'arrogance et l'impérialisme monolinguisques ont accompagné l'expansion occidentale [...] », lira-t-on à ce propos dans *Le Discours antillais* (Glissant, 1981 : 462). *De facto*, la langue véhiculaire du colonisateur domine les idiomes locaux, la langue des esclaves et des colonisés. C'est ce que Glissant s'attache à mettre en relief dans *Les entretiens de Bâton Rouge* :

Les régions langagières, à l'époque, ne protégeraient pas seulement le domaine de la langue elle-même. Il s'agissait à coup sûr de protéger non seulement la langue et l'exposition de la langue mais aussi l'entièreté de la culture ou des civilisations qui les illustraient. De même, sous l'esclavage, le maître interdisait à l'esclave d'apprendre à lire et écrire, sous peine de mort (2008 : 356).

Face à ce monolinguisme qui vise à resserrer encore plus l'étau de l'exploitation autour des dominés antillais, le romancier mise sur le multilinguisme. Il développe ainsi une dynamique multilingue dans le but d'en finir avec le monolithisme linguistique qui, lui, ne peut que faire partie intégrante des systèmes réductionnistes. C'est dans cette optique que le penseur martiniquais se voue, dans *Le Discours antillais*, à mettre fin aux systèmes monolingues : « Une nation n'est pas consubstantielle à sa langue. Fin des "monolinguismes" impérialistes » (1981 : 462). Il faut

remarquer ici que le multilinguisme fonctionne dans le droit fil aussi bien de l'impulsion judiciaire que de l'éloquence épидictique dans la mesure où il s'agit d'une mouvance qui participe de la libération des langues marginalisées ou jugulées et, par conséquent, du surgissement des cultures des communautés auxquelles les esclavagistes ont mis le bâillon et dont ils ont entravé la manifestation sur la scène de la civilisation mondiale, celle de la totalité-monde. Et Glissant de clarifier la question dans *Le Discours antillais* :

Le multilinguisme est un des axes de la Relation, et qui par-là s'oppose à l'universel généralisant. Il est impraticable aujourd'hui (et dégenère en conflits diglossiques) là où l'Histoire a imposé cette généralisation transcendante. Ce multilinguisme est une donnée de la Caraïbe. C'est des axes du métissage culturel. Il est permis et donné dans la Relation, là où les histoires des peuples ont ouvert les champs d'expression (Ibid.,).

C'est justement sous cet angle que l'on peut envisager les répercussions destructives de la diglossie¹⁰ qui fait état de la domination d'une langue au détriment d'une ou de plusieurs autres langues. Eu égard à la pensée archipélitique, dont est investie la rhétorique de Glissant, toute sorte de standardisation de n'importe quelle langue et sa modélisation réductrice ne peuvent s'appréhender qu'en termes de cruauté culturelle, comme le précise l'écrivain martiniquais dans l'ouvrage précité: « La notion de langue standard est un barbarisme quand on l'applique de manière normative à une société » (*ibid.* : 325). Rappelons dans ce contexte que le romancier, qui se dresse d'emblée contre toute force hégémonique, ne peut aucunement souscrire à la diglossie qui, elle, sacrifie le plus souvent les langues pour ne consacrer qu'une et une seule langue, laquelle n'est pas en mesure de cultiver autre chose que l'exclusivisme et l'aliénation. À l'opposé du moule diglossique, placé sous le signe de la réification culturelle, Glissant s'attache à l'affranchissement des langues bridées et à l'égalité entre toutes les langues, y compris les langues minorées, c'est-à-dire celles des minorités marginalisées. Cette attitude se trouve particulièrement mesurée dans *Le Discours antillais* :

La donnée fondamentale du multilinguisme devait être la libération du locuteur par rapport à tout assujettissement linguistique possible. (Par conséquent : "l'égalité" entre les langues en rapport.) Ce n'est presque jamais le cas : la diglossie est la tentation de tout multilinguisme de fait. Il faut combattre partout cette tentation. La première règle en la matière est que toute langue parlée par

¹⁰ « Situation linguistique d'un groupe humain qui pratique deux langues ou deux variétés d'une même langue, chacune d'elles ayant un statut et des fonctions différents. *La diglossie français-créole aux Antilles.* », *Le Petit Robert*, Édition 2017, p. 739.

une communauté, qu'elles qu'en soient les conditions de déploiement, doit être élue dans son entière dignité (*ibid.*)

Dans la même lignée judiciaire, Glissant prône le multilinguisme dans le but de battre en brèche le culte des langues universelles (véhiculaires) qui, elles, s'emploient souvent à réduire à néant les langues indigènes (vernaculaires). L'écrivain se déclare ainsi ennemi juré de la chosification qui découle de cette universalisation ravageuse, et partant, il met ses auditeurs en garde, dans *Traité du Tout-Monde*, tout à la fois contre la modélisation et contre l'uniformisation : « Opposés à la standardisation, à la banalisation, à l'oppression linguistique, à la réduction aux sabirs universels. Mais savoir déjà qu'on ne sauvera pas une langue en laissant périr les autres » (1997 : 85). Dans cette même optique du procès que Glissant intente contre toutes les forces hégémoniques, il s'en prend à la francophonie parce que, non seulement, elle relève d'un universalisme généralisant et aliénant¹¹, mais aussi parce qu'elle est centrée sur l'efficacité économique qui profite à l'Hexagone au détriment des communautés francophones. Écoutons, à cet égard, l'aveu de Giscard d'Estaing que Glissant cite dans *Le Discours antillais* : « Il existe un lien d'interdépendance entre la puissance économique d'une nation et le rayonnement de sa culture [...] Non seulement la présence matérielle d'une nation ouvre la voie à sa présence spirituelle, mais cette dernière, grâce principalement au véhicule de sa langue, contribue au dynamisme économique sur les marchés extérieurs » (1981 : 197).

Pour cette raison, l'orateur prend la francophonie en abomination et il le déclare sans nuance dans *Introduction à une poétique du Divers* : « C'est d'ailleurs pourquoi je n'ai jamais pu accepter la sorte de vague ralliement qu'est la francophonie » (1996 : 41). C'est dire si le multilinguisme que Glissant prône est un mouvement langagier de dépassement en ceci qu'il fait office de protection des langues et a pour vocation d'empêcher le dépérissement des langues. Somme toute, une langue qui s'appauvrit, qui périclité ou qui manque, implique indubitablement un appauvrissement culturel pour l'humanité toute entière. *A contrario*, l'enrichissement qui procède du multilinguisme s'opère sous les auspices de l'interaction, de l'échange et l'emmêlement des langues, comme le rappelle le penseur caribéen dans *Les entretiens de Baton Rouge* : « La grandeur des langues est pour nous dans le change, non dans l'immobile réflexion » (2008 :

¹¹ « Ce serait la transcendance de la francophonie : une sorte de corrector en humanisme. », GLISSANT, Édouard (1990), *Poétique de la Relation*, *op. cit.*, p. 127.

89). C'est particulièrement en ce sens que Glissant confie dans *Le Discours antillais* :

Ce n'est pas seulement la possibilité de parler plusieurs langues, ce qui n'est souvent pas le cas dans nos régions, où nous ne pouvons parfois pas parler notre langue maternelle opprimée. Le multilinguisme est le désir passionné d'accepter et de comprendre la langue de son voisin et d'opposer à la grande égalisation linguistique sans cesse recomposée par l'Occident, hier avec la langue française, aujourd'hui avec la langue anglo-américaine, la multiplicité des idiomes et leur inter-compréhension (1981 : 462).

De surcroît, le multilinguisme prend une autre envergure avec Édouard Glissant, en ce sens qu'il met en jeu l'imaginaire culturel des langues dont l'interaction serait à bien des égards d'autant plus enrichissante aussi bien au niveau des personnes qu'au niveau des communautés et des peuples. C'est en ce sens que, dans *L'imaginaire des langues*, le romancier propose une analyse pertinente :

C'est plutôt la manière même de parler sa propre langue, de la parler fermée ou ouverte ; de la parler dans l'ignorance de la présence des autres langues ou dans la prescience que les autres langues existent et qu'elles nous influencent même sans qu'on le sache. Ce n'est pas une question de science, de connaissance des langues, c'est une question d'imaginaire des langues. Et, par conséquent, ce n'est pas de juxtaposition des langues, mais de leur mise en réseau (2010 : 27-28).

Glissant, qui clame sa vision du multilinguisme dans *La Cohée du Lamentin*¹², ne conditionne pas le fonctionnement de ce multilinguisme en le rattachant obligatoirement au pouvoir de parler d'autres langues. Néanmoins, il implique, dans *Introduction à une poétique du Divers*, que le locuteur se figure uniquement les autres langues : « Je répète que le multilinguisme ne suppose pas la coexistence des langues ni la connaissance de plusieurs langues mais la présence des langues du monde dans la pratique de la sienne ; c'est cela que j'appelle le multilinguisme » (1996 : 41). Dans ce cadre, il faut signaler que Glissant ne peut pas se représenter le multilinguisme en dehors, si l'on peut dire, de la responsabilité linguistique et culturelle, ni en dehors de la créativité pluridimensionnelle, comme il le confirme dans *Le Discours antillais* : « Les contaminations d'une langue par une autre ne sont négatives que dans le contexte de la non-responsabilité et de la non-crédation » (1981 : 325). L'on arrive ici à la notion de créolisation, notion très opérationnelle au regard de la rhétorique glissantienne dans la mesure où elle engage le brassage et l'emmêlement des genres oratoires, où elle englobe le

¹² « Entends, je te parle dans ta langue, et entends encore, c'est dans mon langage que je te comprends. », GLISSANT, Édouard (2005), *La Cohée du Lamentin*(Poétique V), Paris, Gallimard, p. 231.

multilinguisme, et ne se borne ni aux résultantes de sa dynamique, ni aux incidences de son processus. C'est ce que Glissant recommande à ses auditeurs dans *Introduction à une poétique du Divers* ; aux Français comme aux Antillais, aux dominés comme aux dominants :

[...] cette tangence du créole au français constitue l'originalité des cultures antillaises francophones : il nous faut opacifier le créole par rapport au français ou déstructurer le français par rapport au créole pour pouvoir maîtriser les deux, pour pouvoir sortir du « petit nègre ». Il faut donc bien constituer l'originalité du créole par rapport au français et l'originalité du français par rapport au créole (la créolisation n'est en rien un méli-mélo) (1996 : 52).

C'est dire si, à l'instar du multilinguisme, la créolisation représente une dynamique d'interaction, de dialogue et d'emmêlement. Cependant, elle ne couvre pas uniquement le domaine des langues ; elle s'étend à toutes les dimensions humaines et à tous les domaines de la vie, qu'ils soient économiques, technologiques, scientifiques, religieux, artistiques, intellectuels, culturels ou civilisationnels. Il est en effet question, dans *Mémoires des esclavages*, de :

L'extraordinaire intensité de ces mélanges, heurts, conflits, « races », imaginaires, techniques, mythes et croyances, que j'ai donc appelé créolisation, non par référence à un modèle donné qui serait le créole, mais par une méthodologie comparative (une créolisation étant une composition d'éléments distincts hétérogènes les uns par rapport aux autres, mis en fusion dans un lieu et un temps donnés et dont les résultantes, poussent plus loin que les mécanismes fertiles du métissage, sont imprévisibles et imprédictibles : ce qui est en effet l'image acceptable du parcours d'une langue créole. (Glissant, 2007 : 123).

Dans cette optique, le romancier, pour qui la technique du brassage est primordiale, appréhende la créolisation en ceci qu'elle implique même les contacts choquants et tragiques afin de les convertir en effets avantageux, sur le plan culturel, pour ceux qui entrent dans son aire et se trouvent concernés ou, mieux, contaminés par ses processus. En somme, la créolisation altère souvent, bon gré mal gré, les parties qui se mettent en contact et procèdent au dialogue et à l'échange culturels même dans les situations les plus conflictuelles (telles que la colonisation). C'est ce que le penseur martiniquais développe en particulier dans *Les entretiens de Bâton Rouge* :

Dans l'invasion, après les massacres, il y a transformation profonde et mutuelle, une créolisation qui se forme en naturalité nouvelle, et, dans la colonisation, après les massacres de la conquête, il y a mutation, douloureuse et unilatérale, des seuls colonisés, qui résistent ou non. Le colonisateur resté chez lui aura tendance à considérer ce colonisé plus au moins malléable comme une simple donnée de situation. Mais il change lui aussi, et sans qu'il le sache : les créolisations le rattrapent à demeure (2008 : 93).

Signalons ici que la dynamique de la créolisation ne soutient ni la violence, ni la domination. Elle s'allie étroitement à « la poétique de la Relation » qui cultive l'ouverture à tous les lieux et dans tous les sens. Glissant souligne, dans *Introduction à une poétique du Divers*, l'apport de la créolisation qui fonctionne en écho avec l'éloquence épидictique, propre à la rhétorique archipélique, dans la mesure où elle prend part à la valorisation et à l'exaltation de toutes les cultures et de tous les lieux y compris l'île et l'archipel :

Le rapport est intense entre la nécessité et la réalité incontournable de la créolisation et la nécessité et la réalité incontournable du lieu, c'est-à-dire du lieu d'où l'on émet la parole humaine. On n'émet pas la parole en l'air, en diffusion dans l'air. Le lieu d'où on émet la parole, d'où on émet le texte, d'où on émet le cri, ce lieu-là est immense. Mais ce lieu on peut le fermer, et on peut s'enfermer dedans. L'aire d'où l'on émet le cri, on peut la constituer en territoire, c'est-à-dire la fermer par des murs, des murailles spirituelles, idéologiques, etc. Elle cesse d'être « aire ». L'important aujourd'hui est précisément de savoir discuter d'une poétique de la Relation telle qu'on puisse, sans défaire le lieu, sans diluer le lieu, l'ouvrir (1996 : 29-30).

Au sujet de la poétique, des poétiques, la créolisation est de mise dans le sens où elle réactive – par le biais des échanges et des interactions qu'elle propose – les cultures, les littératures, les arts, les écritures, les imaginaires, les langues, les idiomes pour créer d'autres poétiques, d'autres visions et envisager, en conséquence, d'autres horizons. C'est dire que la créolisation s'inscrit, sans conteste, en faux contre tout réductionnisme et tout effet de réification. Dans ce fil d'idées, le romancier antillais ne peut pas consentir à la notion de créolité, notion détournée quelque part sur le modèle culturel monolithique occidental, modèle qui se veut essentiellement réducteur. Dans *L'imaginaire des langues*, Glissant se prononce ainsi sur cette question :

Les créolismes, les particularismes, les régionalismes, ce sont des manières de satisfaire, à l'échelle de la hiérarchie des langues, les grandes langues de culture. Et les gens sont très satisfaits. Parce que, ainsi, on ne pose pas le problème essentiel qui est le problème des poétiques, c'est-à-dire de l'usage non hiérarchisé des poétiques différentes dans des langues différentes. Personne ne veut en parler parce que cela rend caduque la croyance prétentieuse en la supériorité de certaines langues sur d'autres. Le créolisme, le régionalisme, n'ouvre pas ce débat : au contraire, c'est une consécration de la prééminence de certaines langues sur d'autres. Il y aurait des langues d'usage noble et des langues qui ne produisent que des régionalismes, des particularismes. Or, ce n'est pas vrai. Dans le contexte moderne, toutes les langues sont régionales et toutes les langues ont leur poétique, en même temps (2010 : 28-29).

Il faut préciser dans ce contexte que Glissant ne souscrit pas à l'*Éloge de la créolité*¹³ dont les consignataires sont Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant. Pour lui, la créolité et le créolisme sont limités à quelques effets linguistiques. En outre, ils sont restreints au niveau du lieu ou de l'espace. En dernier ressort, le créolisme et la créolité ne sont pas en mesure de dépasser l'exotisme, comme l'a bien montré le penseur caribéen dans *L'imaginaire des langues* :

La subversion vient de la créolisation (ici, linguistique) et non des créolismes, c'est-à-dire : introduire dans la langue française des mots créoles, fabriquer des mots français nouveaux à partir des mots créoles. Je trouve que c'est le côté exotique de la question [...] La créolisation pour moi n'est pas le créolisme : c'est par exemple engendrer un langage qui tisse les poétiques, peut-être opposées, des langues créoles et des langues françaises (2010 : 25-26).

Qui plus est, la créolité, au regard de la rhétorique glissantienne, est une force classificatrice et, corollairement, réductionniste et sclérosante, comme le confirme le penseur caribéen dans *L'imaginaire des langues* : « [...] ce que fait la créolité : définir un être créole. C'est une manière de régression » (*ibid.* : 31). Pour cette raison, Glissant prend de la distance par rapport à la créolité qu'il considère restreinte et incapable de gérer les intrications inopinées et les enchevêtrements ô combien complexes du chaos-monde. Bref, il lui oppose, dans *Poétique de la Relation*, la dynamique de la créolisation : « La créolisation qui est un des modes de l'emmêlement – et non pas seulement une résultante linguistique – n'a pas d'exemplaire que ses processus et certainement pas “les contenus” à partir desquels ils fonctionneraient. C'est ce qui fait notre départ d'avec le concept de “créolité” » (1990 : 103). Quoi qu'il en soit, la rhétorique glissantienne promeut et réhabilite la dynamique de la créolisation, laquelle doit être également saisie comme l'une des résultantes les plus opérationnelles de l'interpénétration des genres oratoires. Il faut remarquer ici que la créolisation, qui cultive l'échange, les entremêlements et s'ouvre sur l'imprédictible, répond pleinement aux lois intrinsèques qui régissent le monde moderne, le chaos-monde, et contredit, par là même, les systèmes aliénants de la mondialisation et du nouvel ordre mondial, qui, quant à eux sont basés sur l'injustice, l'inégalité et l'exploitation dont sont victimes les faibles, les dominés et les minoritaires. C'est dans cette mesure que Glissant rattache, dans *Introduction à une poétique du Divers*, la créolisation à la pensée archipélique :

¹³ BERNABÉ Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël (1989), *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.

[...] je pense que le terme de créolisation s'applique à la situation actuelle du monde, c'est-à-dire à la situation où une « totalité terre » enfin réalisée permet qu'à l'intérieur de cette totalité (où il n'est plus aucune autorité « organique » et où tout est archipel) les éléments culturels les plus éloignés et les plus hétérogènes s'il se trouve puissent être mis en relation. Cela produit des résultantes imprévisibles (1996 : 22).

Il n'en reste pas moins vrai que la créolisation est au carrefour de l'impulsion judiciaire, de l'éloquence épидictique et de la visée délibérative dont l'interpénétration constitue le trait distinctif de la rhétorique de Glissant. En fait, la créolisation récuse tout atavisme cultivant l'unique, le systémique et, par conséquent, l'aliénation des autres. Elle représente ainsi un maillon solide du discours judiciaire glissantien, comme l'explicite le penseur martiniquais dans *Traité du Tout-Monde* : « La créolisation est le non-Être enfin en acte : enfin le sentiment que la résolution des identités n'est pas le bout du petit matin. Que la Relation, cette résultante en contact et procès, change et échange, sans vous perdre ni vous dénaturer » (1997 : 238-239). La créolisation fait singulièrement la part belle à l'éloquence épидictique du fait qu'elle s'inscrit aux antipodes de l'ostracisme pour préparer le terrain à l'avènement des différentes cultures, y compris la culture créole. Dans cette optique, Glissant confie dans *Introduction à une poétique du Divers* :

Ce qui se passe dans la Caraïbe pendant trois siècles, c'est littéralement ceci : une rencontre d'éléments culturels venus d'horizons absolument divers et qui réellement se créolisent, qui réellement s'imbriquent et se confondent l'un dans l'autre pour donner quelque chose d'absolument imprévisible, d'absolument nouveau et qui est la réalité créole (1996 : 15).

En dernière analyse, la dynamique de la créolisation fonctionne en harmonie avec l'intention délibérative dans le sens où, non seulement, elle préconise le changement et le met en œuvre, mais aussi dans la mesure où ces résultantes sont en perpétuel devenir, comme le confirme l'écrivain dans *Traité du Tout-Monde* :

La créolisation est imprévisible, elle ne saurait se figer, s'arrêter, s'inscrire dans des essences, dans des absolus identitaires. Consentir que l'étant change en perdurant, ce n'est pas approcher un absolu. Ce qui perdure dans le changement ou le change ou l'échange, c'est peut-être d'abord la propension ou l'audace à changer (1997 : 26).

Par ailleurs, le romancier antillais conçoit la dynamique et les mécanismes non systémiques de la créolisation en termes d'ouverture et d'interpénétrations, lesquelles se révèlent être illimitées : « La créolisation comprend et dépasse tous les contraires possibles » (Glissant, 1996 : 106). C'est que « [le] monde tremble, se créolise, c'est-à-dire se

multiplie » (Glissant, 2005 : 75). Il s'agit là d'un caractère, à la fois, cathartique et prophylactique pour ceux qui ont déjà subi les tourments de la Traite et les affres de l'asservissement, dans le sens où la créolisation leur fournit une occasion certaine d'entrer en interaction avec le monde, de se forger une identité renouvelable tout en obviant à leurs stigmates et à leur trauma. Cela est certes l'apanage de la créolisation et, par-delà, de la rhétorique qui, elle, tire sa force argumentative et son caractère pragmatique du brassage des genres oratoires et de l'emmêlement des cultures. C'est dans ce cadre que Glissant pointe l'intérêt de la créolisation, et tente, dans *Faulkner Mississippi*, de lui accorder sa juste valeur : « [...] que cela a un nom, la créolisation, la conjonction inarrêtable malgré la misère, l'oppression, les lynchages, conjonction qui ouvre sur des résultantes imprévisibles [...] que c'est l'imprévisible qui terrifie ceux qui refusent même l'idée, sinon la tentation, de mêler et de partager » (1996 : 48).

De surcroît, la dynamique de la créolisation s'avère être un catalyseur de créativité et un gage d'inventivité en ceci qu'elle réanime les imaginaires, dans tous les sens et toutes les directions. Cela relève d'une véritable gageure au regard de la rhétorique et de la poétique glissantienne, comme le souligne l'écrivain martiniquais dans *L'imaginaire des langues* : « Et d'où le rôle du poète qui va chercher non pas des résultantes prévisibles mais des imaginaires ouverts pour toutes sortes d'avenirs de la créolisation. Le poète n'a pas peur de l'imprédictible » (2010 : 33). Enfin, compte tenu de l'exposé précédent, on peut arguer que le processus du multilinguisme et tout particulièrement la mouvance de la créolisation sont en mesure de préparer le terrain pour l'esthétique ou la poétique du chaos-monde. Il s'agit là d'un mécanisme linguistique, culturel et anthropologique d'une immense portée, et ce, particulièrement en ce qui concerne la création artistique, littéraire et esthétique. C'est ainsi que Glissant met en lumière, dans *Traité du Tout-Monde*, l'importance décisive de la créolisation pour sa nouvelle région du monde¹⁴ : « Je vous présente en offrande le mot créolisation, pour signifier cet imprévisible de résultantes inouïes, qui nous gardent d'être persuadés d'une essence ou d'être raidis dans des exclusives » (1997 : 26).

En quel sens alors le baroque et l'esthétique du chaos glissantien fonctionnent-ils en écho de la dynamique de la créolisation ?

¹⁴ GLISSANT, Édouard (2006), *Une nouvelle région du monde (Esthétique I)*, Paris, Gallimard.

3. Le baroque glissantien et l'esthétique du chaos

L'auteur, dans *Malemort* (1975), s'attache à valoriser l'esthétique baroque en ces termes : « [...] il déroulait, loin des splendeurs baroques de ses bonnes années, des discours tout aussi perdus de contenu mais d'une banalité rase » (1997 : 167). Autant dire que le baroque glissantien prend de la distance par rapport aux clichés et aux idées stéréotypées pour embrasser le mouvement et les transmutations perpétuelles. Le baroque s'écarte ainsi des normes préétablies et de toute systématisation, qu'elle soit antérieure ou ultérieure. L'écrivain martiniquais recommande à ses lecteurs, dans *Poétique de la Relation*, de souscrire à cette esthétique en ces termes : « La naturalité baroque a, s'il se trouve, une structure ou du moins un ordre, et il nous faudrait inventer un savoir qui n'en garantirait pas d'avantage la norme, mais qui suivrait au fur et à démesure, la quantité mesurable de ses variances vertigineuses » (1990 : 116). Précisons aussi que le baroque propre à la rhétorique archipélique de Glissant s'inscrit foncièrement dans le sillage de l'impulsion judiciaire, en ceci qu'il bat en brèche toute propension archétypale provenant d'un quelconque monolithisme ou atavisme. Au lieu de l'unicité et du modèle de l'Être, il propose la diversité des « étants », la variété littéraire, culturelle et identitaire des communautés. Le romancier caribéen le signifie clairement dans *Les entretiens de Bâton Rouge* :

Toute la littérature, tout l'effort et toute la pulsion et toute la tension de la littérature occidentale, pour dire la chose d'une manière grossière et qu'il faudrait nuancer, tout cet effort est allié à la conception de l'être comme être : il me semble que, sauf hérésies, toutes les littératures occidentales sont allées à cette recherche de l'être comme être. À savoir que toutes les littératures occidentales sont à la recherche de la profondeur. C'est seulement dans les moments extrêmes et de réaction violente chez les poètes qu'apparaissent, par exemple, des formes de littérature baroque, qui ne sont pas des littératures de la profondeur, mais qui sont ce que j'appelle des littératures de l'étendue [...] Si la littérature continuait à être liée à une recherche de l'être comme être (« la vérité »), elle cesserait d'être importante dans le cri du monde actuel (2008 : 99).

Dans cette optique, Glissant se départit, en définitive, de tout classicisme prototypique, en raison du caractère dogmatique qu'il recèle. Du coup, il place sa rhétorique et sa pensée archipélique sous le signe du baroque et de la pluralité culturelle et artistique, pluralité qui se veut inaliénable dans la logique et la philosophie glissantienne. C'est en ce sens que le penseur antillais souligne, dans *Introduction à une poétique du Divers*, le caractère transversal et incoercible du baroque :

Autrement dit, la fonction du baroque est de prendre le contre-pied de l'ambition et de la prétention classique. Or la prétention classique, bien entendu, c'est la profondeur. Si je propose au monde mes valeurs particulières comme valeurs

universelles, c'est parce que je crois que j'atteins à une profondeur. Et, bien entendu, le baroque c'est l'étendue. Le baroque c'est l'étendue, c'est-à-dire le renoncement à la prétention de la profondeur. Nous savons bien que tous les arts baroques en architectures, en peintures ou en littérature sont des arts de l'étendue, de la prolifération, de la redondance et de la répétition (1996 : 94).

Il faut préciser ici que l'esthétique baroque profite énormément à la dynamique de la créolisation, dans la mesure où le baroque s'inscrit aux antipodes de toute réduction et conteste toute exclusion. Ce qui constitue, d'ores et déjà, un atout dont bénéficie la créolisation. C'est d'ailleurs ce que Glissant s'attache à montrer dans l'ouvrage précité :

La créolisation est toujours une manifestation du baroque parce que le baroque est ce qui s'oppose disons au classique [...] le baroque c'est l'anti-classicisme, c'est-à-dire que la pensée baroque dit qu'il n'y a pas de valeurs universelles, que toute valeur est une valeur particulière et que par conséquent, il n'y a pas de possibilité qu'une valeur particulière quelconque puisse légitimement se considérer ou se présenter et s'imposer comme valeur universelle. Elle peut s'imposer comme valeur universelle par la force, mais elle ne peut pas s'imposer comme valeur universelle en légitimité. C'est ce que la pensée baroque dit, et en ce sens toute créolisation est une forme de baroque à l'ouvrage, n'est-ce pas, en acte (*ibid.* : 50-51).

Dès lors, le baroque, qui se méfie des stéréotypes et se désolidarise de la systématisation, pour réhabiliter la diversité et accréditer l'ouverture et l'étendue. Il fonctionne de concert l'esthétique du chaos-monde qui récuse toute réduction et toute forme de sclérose. Ainsi le baroque, qui est « la parole privilégiée des cultures » (Glissant, 1990 : 105), s'érige-t-il en vecteur de renouvellement, embrassant toutes les civilisations sous le ciel du chaos-monde, sous l'égide de la créolisation et sous les auspices de la diversité et du respect de l'altérité. C'est ainsi que l'écrivain antillais assure dans *Poétique de la Relation* :

L'art baroque cesse d'être *a contrario*, il consacre une vision novatrice (bientôt une autre conception) de la Nature, et s'y accorde. Le temps fort de cette évolution est le métissage : des styles, des langages, des cultures. Par la généralité de ce métissage, le baroque achève de se « naturaliser ». Ce qu'il dit désormais dans le monde, c'est le contact proliférant des « natures » diversifiées. Il « comprend » ou plutôt il donne avec le mouvement du monde. Il n'est plus réaction, mais la résultante de toutes les esthétiques, de toutes les philosophies. Alors, il n'affirme pas seulement un art ou un style, mais plus outre, provoque un être dans le monde (*ibid.* : 93).

C'est sous cet angle qu'on peut lire dans son poème « les Grands Chaos », dont le titre est à cet égard révélateur, les vers suivants :

Mais aussi la parole déroulée de leur errance. Ils détournent la raison suffisante de ces langages dont ils usent, et c'est par des contraires de l'ode ou de l'harmonie : des désodes, ils comprennent d'instinct le chaos monde. Même

quand ils affectent, jusqu'à la parodie, les mots de l'autre. Leurs dialogues sont d'allégorie. Folles préciosités, science non sue, idiomes baroques de ces Grands Chaos. Venus de partout ils décentrent le connu. Errants et offensés, ils enseignent. Quelles voix débattent là, qui annoncent toutes les langues qu'il se pourra ? (1994 : 409).

L'on ne peut manquer ici de rappeler que ce qui importe le plus dans cette mouvance baroque, qui incarne l'un des maîtres-mots de l'esthétique du chaos ou du chaos-monde, c'est le décentrement épistémique, culturel et artistique qu'elle met en vigueur et érige en une modalité génératrice d'innovation et d'inventivité pluridimensionnelles. Dans cette perspective, la formule de G. Deleuze se révèle d'une grande importance : « Mais le baroque ne se projette pas seulement dans sa propre mode. Il projette en tout temps, en tout lieu [...] »¹⁵. En outre, cette vision baroque dote la poétique du chaos-monde, corroborée par la rhétorique glissantienne et surtout par le brassage des genres oratoires qui la distingue, d'une ouverture non réductrice dans la mesure où elle cultive le dialogue, l'échange et l'interaction entre toutes les cultures et les imaginaires possibles. Or, ce qui hisse vraiment l'esthétique ou la poétique du chaos-monde à ses sphères paroxysmiques, c'est le caractère imprévu et imprédictible dont se nourrit cette esthétique et qui est, bel et bien, la particularité du processus de la créolisation avec laquelle elle noue des liens solides. C'est là où siège l'apport de la rhétorique glissantienne, qui ne se contente pas de brasser les genres oratoires, mais toutes les pensées, tous les arts, toutes les cultures, tous les imaginaires, toutes les possibilités créatives et toutes les alternatives d'inventivité. Il s'agit ainsi non seulement d'embrasser toutes les identités, toutes les communautés et ethnies, toutes leurs histoires et langues et toutes les civilisations, mais plus encore de s'apprêter à appréhender tout imprédictible résultant du contact, de l'interpénétration, voire même du choc des différentes cultures ainsi que de leurs différentes modalités d'expression. C'est de cette manière que se conçoit, en partie d'ailleurs, l'esthétique du chaos-monde, comme Glissant la développe dans *Introduction à une poétique du Divers* : « Une fois de plus, en ce qui concerne la notion de chaos, quand je dis chaos-monde, je répéterai ce que j'ai précisé à propos de la créolisation : il y a chaos-monde parce qu'il y a imprévisible. C'est la notion d'imprévisibilité de la relation mondiale qui crée et détermine la notion de chaos-monde » (1996 : 37). C'est dans la même optique salvatrice de la rhétorique glissantienne que l'esthétique du chaos-monde s'applique à convertir les chocs dramatiques

¹⁵ DELEUZE, Gilles (1988-1989), « un critère pour le baroque », *Chimères*, n° 5-7.

de la Traite en générateurs de remède, de consolation, voire de dépassement : « Les poétiques diffractés de ce Chaos-monde que nous partageons, à même et par-delà tant de conflits et d'obsessions de mort, et dont il faudra que nous approchions les invariants [...] », lira-t-on à ce propos dans *Traité du Tout-Monde* (1997 : 16).

Le romancier martiniquais tente, dans un élan curatif ou psychothérapeutique, de normaliser, s'il se trouve, les heurts du chaos-monde pour les siens, comme il le rappelle dans l'essai précité : « Les interrelations procèdent principalement par fractures et ruptures. Elles sont même peut-être de nature fractale : d'où vient que notre monde est un chaos-monde » (*ibid.* : 24).

Il faut préciser que Glissant s'attache à définir le « chaos-monde » par opposition à toute uniformisation et à toute hiérarchisation culturelle, c'est-à-dire par opposition à tout égocentrisme civilisationnel. Autrement dit, la poétique du chaos-monde est diamétralement opposée à toute dilution et à toute sorte de réductionnisme. C'est ce qu'il développe en particulier dans *Poétique de la Relation* :

Le chaos-monde n'est ni fusion ni confusion : il ne reconnaît pas l'amalgame uniformisé – l'intégration vorace – ni le néant brouillon. Le chaos n'est pas chaotique. Mais son ordre caché ne suppose pas des hiérarchies, des précellences – des langues élues ni des peuples-princes. Le chaos-monde n'est pas un mécanisme, avec des clés (1990 : 108).

Glissant revendique, en toute conscience, l'esthétique du chaos-monde, la poétique étayée par l'intention rhétorique, laquelle constitue sans doute la modalité de sa participation et, outre cela, de la participation des Antillais au chaos-monde littéraire, artistique et culturel. C'est là un enjeu majeur de la poétique glissantienne, dans le sens où l'esthétique du chaos-monde remplit une fonction cruciale, que ce soit au niveau du brassage ethnique ou de l'interaction des différents imaginaires du monde. Et l'écrivain martiniquais de certifier à ce propos : « Ma poétique, c'est que rien n'est plus beau que le chaos – et il n'y a rien de plus beau que le chaos-monde »¹⁶.

Alors, en quel sens le penseur antillais articule-t-il le schème des lieux-communs à la poétique du chaos-monde pour procéder à la déconstruction des paradigmes propres aux systèmes monolithiques ?

¹⁶ GLISSANT, Édouard (1994), « *Le chaos-monde, l'oral et l'écrit* », *Écrire la « parole de nuit »*, La nouvelle littérature antillaise, Paris, Folio essais, n°239, p. 111.

Dans cette mesure, intenter un procès contre les esclavagistes, dénigrer leurs actes injustes et ignobles, magnifier les valeurs de l'antillanité, accroître l'adhésion des Antillais à ces valeurs, faire appel à ceux-ci afin qu'ils prennent en main leur sort et qu'ils se livrent à la créativité culturelle en respectant la différence des cultures sont autant de lieux-communs invariants – et en mouvance perpétuelle – qui relèvent respectivement de l'impulsion judiciaire, de l'éloquence épидictique et de la visée délibérative. Celles-ci représentent, et le substrat de la pensée-monde, et le nerf de la rhétorique qui étaient l'œuvre romanesque et le projet culturel de Glissant.

Tout compte fait, le phénoménologue caribéen se désolidarise radicalement de l'égoïsme et rompt d'avec le solipsisme pour s'ouvrir sur les autres, sur les autres cultures et communautés, et ce, sur le mode ou la modalité de la créolisation qui, elle, ne se réalise qu'à travers les lieux-communs suivants : l'échange et le dialogue entre les imaginaires, les langues et les expressions artistiques de la totalité-monde. C'est dans cette optique que, dans *L'imaginaire des langues*, Glissant propose une analyse qui revêt une portée toute particulière :

Il y a des invariants que nous ne soupçonnons pas encore. C'est peut-être le rôle de la poétique de les pointer, de les rechercher. C'est la fonction des lieux-communs de la pensée-monde d'éclairer cette recherche [...] On abandonne la prétention à trouver la vérité seulement dans le cercle étroit de sa propre subjectivité, et ça, je crois que c'est aussi un invariant, cette nécessité d'outrepasser sa propre subjectivité, non pas pour aller vers un système totalitaire mais pour aller vers une intersubjectivité du Tout-monde. Je crois qu'aujourd'hui le rôle de toute littérature, c'est d'aller à cette recherche (2010 : 44).

Conclusion

Quels sont, pour conclure, les enjeux du multilinguisme et de la créolisation lorsqu'ils se placent dans la droite ligne de « la pensée de l'imprévisible »¹⁷ ? Il s'agit pour le penseur caribéen de se frayer « une trace nouvelle dans le lacs du monde » (Glissant, 1996 : 133), laquelle n'est autre que la poétique de la totalité-monde, en ceci que « [les] paroles du Chaos-monde ne supposent aucune généralité normative » (Glissant, 1997 : 115). Cette poétique s'inscrit sous le signe de « la rencontre des cultures » (Glissant, 2007 : 133) qui « échapperait aux

¹⁷ « Fréquenter la pensée de l'imprévisible, c'est pouvoir échapper à ces bouleversements que les imprévus du monde lèvent en nous, et par ailleurs se faire de plus en plus ingénieux à aménager dans les irrptions de ce réel une continue possibilité de l'action humaine. », GLISSANT, Édouard (1990), *Philosophie de la Relation*, op. cit., p. 68.

généralisations » (Glissant, 1990 : 197) et se départit radicalement de toute oppression pour embrasser, en toute conscience, et la fraternité entre tous les humains, et l'ouverture inconditionnelle aux autres. C'est là l'un des mérites éminents de la rhétorique et de la poétique glissantienne, lesquelles tournent le dos au racisme et à toute forme d'esclavage pour préconiser la tolérance et le vivre ensemble. Et Glissant de tenter, dans *Poétique de la Relation*, d'intégrer même les esclavagistes sous l'ombre de sa nouvelle esthétique, c'est-à-dire dans l'aire (l'ère) nouvelle de la totalité-monde, dans la « nouvelle région du monde » :

Pour ce qui est de mon identité, je m'en arrangerai par moi-même [...] Il faut bien dialoguer avec l'Occident, qui est par ailleurs contradictoire en lui-même. (C'est l'argument qu'on m'oppose ordinairement, quand je parle des cultures de l'Un), et lui apposer le discours complémentaire de ce qui veut donner avec. Et ne voyez-vous pas que nous sommes impliqués à son devenir ? (1990 : 204-205).

Il n'en reste pas moins vrai que la poétique de la totalité-monde, sous-tendue par « une antirhétorique méditée » (Glissant, 2005 : 111), en appelle à la créolisation – qui « n'est pas ce mélange informe (uniforme) où chacun irait se perdre, mais une suite d'étonnantes résolutions, dont la maxime fluide se dirait : “ Je change, par échanger avec l'autre, sans me perdre pourtant ni me dénaturer.” Il nous faut l'accorder souvent, l'offrir toujours » (Glissant, 2009 : 57) – misant ainsi pour un équinoxe culturel, contre tout solstice géopolitique. C'est que l'écrivain martiniquais se voue, en fin de compte, à garantir une certaine jouvence pour toutes les communautés, cultures et langues, comme il le confirme lui-même dans *Traité du Tout-Monde* : « Tous les peuples sont jeunes dans la totalité-monde » (1997 : 230).

Bibliographie

AQUIEN, Michèle et MOULINIÉ, Georges (1996), *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, La Pochotèque, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française.

BERNABÉ Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël (1989), *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.

DELEUZE, Gilles (1988-1989), « Un critère pour le baroque », *Chimères*, n° 5-7.

GLISSANT, Édouard (1981), *Le Discours Antillais*, Paris, Éditions du Seuil.

GLISSANT, Édouard (1990), *Poétique de la Relation (Poétique III)*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (1994), « *Le chaos-monde, l'oral et l'écrit* », *Écrire la « parole de nuit »*, *La nouvelle littérature antillaise*, Paris, Folio essais, n°239.

GLISSANT, Édouard (1994), *Poèmes complets*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (1996), *Faulkner, Mississippi*, Paris, Stock.

GLISSANT, Édouard (1996), *Introduction à une poétique du Divers*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (1997), *Malemort*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (1997), *Traité du Tout-Monde, (Poétique IV)*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2005), *La Cohée du Lamentin (Poétique V)*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2006), *Une nouvelle région du monde (Esthétique I)*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2007), *Mémoires des esclavages*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2008), *Les entretiens de Baton Rouge. Avec Alexandre Leupin*, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2009), *Philosophie de la Relation, Poésie en étendue*, Paris, Gallimard.

GLISSANT, Édouard (2010), *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin*, Gallimard.

GLISSANT, Édouard & NOUDELMANN, François (2018), *L'entretien du monde*, Paris, PUV.

JARRETY, Michel, et al. (2001), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche.

Le Petit Robert, Édition 2017.